



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

PROJET D'APPUI A L'ACCES DES FEMMES A LA PROPRIETE FONCIERE (AFPF)

RAPPORTS D'ATELIERS GALS DE MI-PARCOURS

JUIN 2023



Ce rapport est rendu possible grâce au soutien du peuple américain par le biais de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu de ce rapport relève de la seule responsabilité de Tetra Tech et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Cette publication a été produite pour examen par l'Agence des États-Unis pour le développement international par Tetra Tech, par le biais du contrat USAID n° 7200AA18D00003/72062421F00006, dans le cadre du contrat Strengthening Tenure and Resource Rights (STARR) II Indefinite Delivery Indefinite Quantity Contract (IDIQ).

Ce rapport a été préparé par :

Tetra Tech

159 Bank Street, Suite 300

Burlington, Vermont 05401 USA

Telephone: (802) 495-0282

Fax: (802) 658-4247

Email: international.development@tetratech.com

Tetra Tech Contacts:

Sarah Leddy, Project Manager

Email: Sarah.Leddy@tetratech.com

Téléphone: +1 (802) 495-0547

Megan Parlett, Deputy Project Manager

Email: Megan.Parlett@tetratech.com

Téléphone: +1 (443) 760-6409

Photo de Couverture: Le Spécialiste genre du projet AFPP avec des participants dans l'atelier GALS de l'Ouest en mai 2023 (Source: Tetra Tech).

TABLE DE MATIÈRES

ABREVIATIONS	II
1.0 INTRODUCTION	I
1.1 Contexte et Justification	I
1.2 Objectifs et Organisation des Ateliers DE LANCEMENT DE LA PHASE 3 DU GALS.....	2
1.3 Organisation du rapport	3
2.0 ATELIER GALS DE L'OUEST	4
2.1 Jour 1 : Auto-Evaluations Individuelles	4
2.2 Jour 2 : Arbre de Solutions contre les Défis Fonciers.....	8
2.3 Jour 3 : Auto-Evaluation des routes vers la vision collective et prochaines étapes	12
2.4 Synthèse	13
3.0 ATELIER GALS DU NORD	14
2.1 Jour 1 : Auto-Evaluations Individuelles	14
2.2 Jour 2 : Arbre de Solutions contre les Défis Fonciers.....	19
2.3 Jour 3 : Auto-Evaluation des routes vers la vision collective et prochaines étapes	22
2.4 Synthèse	23
3.0 ANNEXE 1 : ROUTES VERS LA VISION A VOIES MULTIPLES COLLECTIVE.....	24
3.1 Exemple 1 : Village de Koulinlé (Ouest).....	25
3.2 Exemple 2 : Village de Ganhia (Ouest).....	26
3.3 Exemple 3 : Village de Sokoro I (Nord).....	26
3.4 Exemple 4 : Village de Fizankoro (Nord).....	27
4.0 ANNEXE 2 : RESUME DE L'APPUI DU PROJET AFPP POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ROUTES VERS LA VISION COLLECTIVES.....	29

ABREVIATIONS

ACD	Arrêté de Concession Définitive
AEP	Analyse de l'Economie Politique
AFOR	Agence Foncière Rurale
AFPF	Projet d'Appui à l'Accès des Femmes à la Propriété Foncière
AFJCI	Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire
ARK	Animation Rurale de Korhogo
CAHD	Conseil pour l'Assistance Humanitaire et le Développement
CAMEL	Complexity-Aware Monitoring, Evaluation and Learning
CAP	Connaissances, Attitudes et Pratiques
CDI	Côte d'Ivoire
CF	Certificat Foncier
CSPGFR	Comité Sous-Préfectoral de Gestion Foncière Rurale
CVGFR	Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale
DR	Direction Régionale ou Directeur Régional
DROS	Déni de Ressources, d'Opportunités et de Services
DS	Dialogue Social
GALS	Gender Action Learning System
IDIQ	Indefinite Delivery Indefinite Quantity
INDIGO	Initiative de Dialogue et de Recherche-Action pour la Paix
MARP	Méthodes Accélérées de Recherche Participative
MCLU	Ministère de la Construction du Logement et de l'Urbanisme
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
MINADER	Ministère d'État, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
ONEG	Observatoire National de l'Equité et du Genre
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PAMOFOR	Projet d'Amélioration et de Mise en Œuvre de la politique Foncière Rurale
PTA	Plan de Travail Annuel
PV	Procès-verbal
STARR II	Strengthening Tenure and Resource Rights II
TDR	Termes de Référence
VGB	Violences Basées sur le Genre
USAID	United States Agency for International Development
USG	United States Government

I.0 INTRODUCTION

I.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'objectif du Projet d'Appui à l'Accès des Femmes à la Propriété Foncière (USAID AFPF) est d'accroître la cohésion sociale, de réduire les conflits fonciers et de donner aux femmes les moyens de contribuer économiquement à leurs communautés en renforçant leur accès légal à la terre dans les régions du Nord et de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (CDI). Le projet AFPF atteindra ce but par le biais de deux objectifs de performance :

Objectif 1 - Renforcer l'autonomie des communautés dans les régions du Nord et de l'Ouest de la CDI par des campagnes de sensibilisation, de plaidoyer et de communication sur les droits fonciers et les droits des femmes dans les régions de l'Ouest et du Nord de la CDI ; et

Objectif 2 - Renforcer l'accès des femmes aux services juridiques et de médiation des conflits dans les zones rurales et urbaines afin de garantir leur accès à la terre dans les régions du Nord et de l'Ouest de la CDI.

Dans le cadre des activités de démarrage et de mise en œuvre du projet, le Système d'Apprentissage Action Participatif pour le Genre, plus connu par son nom en anglais, le *Gender Action Learning System* (GALS) a été mobilisé comme porte d'entrée dans les zones d'intervention du projet (Nord et Ouest). Cette méthodologie GALS adaptée au contexte ivoirien comporte trois phases de transformation pour l'instauration d'une justice du genre avec l'aide d'outils visuels participatifs.

A ce stade du processus, les deux premières phases ont fait l'objet de mise en œuvre.

Phase 1 : Ateliers catalyseurs et suivi des plans d'action individuels (Mai-Juillet 2022).

Dans cette première phase, le projet AFPF a organisé des ateliers d'initiation aux outils GALS avec 4 participants par village cible (120 personnes, dont la moitié femmes et l'autre moitié hommes). Au terme de ces ateliers, les participants ont individuellement élaboré un plan d'action personnel qui a été suivi par les agents de terrain des partenaires locaux. Pendant ces ateliers, les 5 outils de base de GALS ont été introduits, à savoir :

- **La route vers la vision** qui permet d'identifier ses objectifs économiques sur un an découpé en sous-périodes de trois mois ;
- **L'arbre de l'équilibre** genre qui permet d'identifier et analyser la répartition des tâches, l'accès et le contrôle des ressources, des dépenses et le processus de prise de décision dans le ménage ;
- **Le diamant de rêve** qui permet de faire ressortir les violences basées sur le genre ainsi que des changements souhaités dans les rapports interpersonnels dans le couple ;
- **La carte de leadership et de l'autonomisation** qui permet d'analyser son réseau social et identifier des personnes pour partager les premiers outils GALS dans la perspective de démultiplication ;
- **La route vers la vision à voies multiples** qui fait la synthèse des engagements sur le plan économique (voie 1), les dynamiques genre (voie 2) et partage des outils dans son réseau social (voie 3).

A la fin de cette première phase, le projet AFPF a organisé des auto-évaluations pour chaque champion GALS puis des ateliers d'examen participatif du genre. Lors de l'atelier d'examen participatif, deux participants par village ont été invités pour faire un bilan de la mise en œuvre de leurs plans d'action et faire la transition vers la phase 2.

- **Phase 2 : Organisation des activités communautaires** (Septembre 2022-Mars 2023).

De retour des ateliers d'examen participatifs du genre qui se sont déroulés en présence de la consultante internationale GALS, les agents communautaires ont procédé à la sélection des premiers groupements pour participer à la deuxième phase GALS. Cette étape de sélection a permis de déclencher le processus de révision des premiers outils GALS avec les membres des différents groupements. C'est ainsi que la formation sur les nouveaux outils GALS de la phase 2 a démarré. Ces formations se sont déroulées globalement sur la période de novembre 2022 à mars 2023. Toujours dans la même optique, les points focaux GALS ont organisé des séances d'approfondissement de ces outils avec chaque membre des groupements. Ce processus de formation a été sanctionné par la réalisation d'une route vers la vision à voies multiples collectif spécifique à chaque groupement (les plans d'actions collectifs).

Par ailleurs, pour évaluer les plans d'actions collectifs produits par les groupements, un formulaire d'évaluation a été mis à la disposition des facilitateurs communautaires par l'équipe projet AFPP. Les formulaires ont été transmis une semaine après au projet pour revue technique et création d'une base de données des plans d'action. Les appuis matériels (voir Annexe 2) ont été identifiés à partir de ces plans d'action (routes vers à vision collective à voies multiples).

Phase 3 : Consolidation et constitution de réseau (1 an).

Le processus GALS se situe entre les phases 2 et 3 à ce stade de la mise en œuvre. Pour ce faire, l'objectif de l'atelier GALS objet du présent rapport était de faire un bilan du travail de la phase 1 qui continue, mais surtout de la phase 2 en cours de consolidation. Le but recherché était de renforcer le volet foncier car selon les évaluations faites par les agents communautaires, les visions collectives présentaient quelques insuffisances surtout à l'Ouest. C'est ainsi que l'équipe projet AFPP a décidé de renforcer les outils en lien avec le foncier, et aussi faire le lien entre les activités GALS et la campagne de vulgarisation et de sensibilisation en cours. Ainsi les champions GALS faciliteront un processus de mise à jour des plans d'action. En plus, les champions GALS participeront aux forums régionaux d'échanges et de coordination afin de catalyser la création d'un réseau de personnes engagées pour une justice du genre au niveau communautaire. C'est ainsi que l'activité a servi de pont entre la phase 2 qui porte sur les plans collectifs et la phase 3 qui porte sur la création d'un mouvement plus large.

I.2 OBJECTIFS ET ORGANISATION DES ATELIERS DE LANCEMENT DE LA PHASE 3 DU GALS

Les ateliers GALS des mois de mai 2023 qui se sont déroulés à Man et à Korhogo interviennent dans un contexte marqué par le lancement de la campagne de sensibilisation, de vulgarisation des textes et la fin de la phase 2 de GALS (activités avec les groupements).

Ces ateliers GALS avaient pour objectifs de :

- Réaliser l'auto-évaluation des plans d'actions individuels des points focaux GALS, des membres des associations/groupements et des points focaux genre et foncier ;
- Faire le bilan des évaluations des plans d'action collectifs des associations formés par les points focaux GALS et relever les axes d'amélioration, notamment la voie foncière ;
- Réviser la boîte à images AFPP (thèmes 2, 3 et 4) ;
- Réviser l'outil arbre des défis et solutions lié au foncier avec les points focaux GALS /Genre et Foncier afin d'améliorer les objectifs des associations en matière foncière ;
- Réviser et actualiser l'outil la Route vers la vision collective à voies multiples des associations ;
- Actualiser les objectifs annuels (route vers la vision, arbre de l'équilibre genre, diamant de rêve, carte de leadership et route vers la vision à voies multiples) ;
- Présenter les prochaines activités du projet AFPP à réaliser les 3 mois à venir ;

- Renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion sociale entre les points focaux GALS et les points focaux genre et foncier.

Chaque atelier GALS a été organisé sous un format de trois (3) journées. La première journée avait pour but d'initier les points focaux communautaires GALS aux exercices d'auto-évaluation de leurs plans d'actions individuels d'une part et des membres des associations/groupements d'autres part. En outre, les points focaux genre et foncier ont eu la possibilité de faire des propositions à l'équipe projet relativement à la campagne de sensibilisation et de vulgarisation des textes en cours dans les différentes localités. Pour ce faire, l'outil Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces (FFOM) a été utilisé pour produire les résultats escomptés.

La deuxième journée s'imposait parce que l'analyse des plans d'actions collectifs des groupements féminins a permis de relever la faiblesse des voies foncières et organisationnelles de façon générale. L'objectif recherché cette deuxième journée était d'expliquer aux points focaux communautaires que le cœur du projet est le foncier. Par conséquent, la prise de conscience devra être effective au terme de ces ateliers GALS pour donner la chance aux points focaux de renforcer la voie foncière dans leurs plans d'actions individuels et plans d'actions collectifs.

Durant la troisième journée, les points focaux ont dû revoir et actualiser l'outil la Route vers la vision à voies multiples collective. Cette journée a été très importante car elle a permis aux points focaux d'adapter les plans d'actions collectifs des associations aux appuis matériels, techniques et organisationnels que le projet apportera les prochains mois c'est-à-dire dans la phase 3 du GALS.

I.3 ORGANISATION DU RAPPORT

Le présent rapport s'articule principalement autour de deux parties que sont :

La partie introductive qui présente le contexte et justification, les objectifs et l'organisation des ateliers et l'organisation du rapport.

La deuxième partie porte sur la présentation des principaux résultats obtenus par zone d'intervention à savoir l'ouest et le nord.

2.0 ATELIER GALS DE L'OUEST

L'atelier GALS de la zone de l'ouest a eu lieu à l'Hôtel Beau Séjour de Man du 22 au 24 mai 2023. Les travaux ont réuni les points focaux communautaires GALS, genre et foncier, le partenaire CAHD (Conseil pour l'Assistance Humanitaire et le Développement) et le projet AFPP. Au total, ce sont 54 personnes qui ont effectivement pris part à cette importante activité.

2.1 JOUR 1 : AUTO-EVALUATIONS INDIVIDUELLES

La première journée avait pour but de conduire l'exercice d'autoévaluation des plans d'actions individuels des points focaux GALS et mettre en exergue les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces de l'ensemble des activités réalisées dans le cadre du projet AFPP. En clair, cette première journée a été l'opportunité de faire le bilan des engagements pris par les points focaux GALS au cours des douze (12) premiers mois d'une part et de faire le bilan de l'ensemble des activités menées depuis le démarrage du projet.

Pour ce qui est de la méthodologie adoptée pour les travaux, deux (2) outils ont été mobilisés pour travailler avec l'ensemble des participants. Le premier outil dénommé exercice d'autoévaluation des plans d'actions individuels consistait pour les points focaux communautaires GALS à s'autoévaluer sur l'atteinte de leurs objectifs de trois (3) mois, de six (6) mois, de neuf (9) mois voire un (1) an. Cet exercice a mis l'accent sur l'outil GALS « la route vers la vision à voies multiples » enseigné aux bénéficiaires pendant la première phase GALS. Il s'agissait, en effet, d'évaluer les engagements pris au niveau personnel en questionnant la « voie économique », la « voie relation genre » et la « voie relation sociale ». De plus, les codes couleurs qui ont été utilisés dans le cadre de la réalisation de ces exercices d'autoévaluation individuelle sont :

- Le vert qui symbolise les fruits non murs ou objectifs non atteints ; et
- Le noir qui symbolise l'atteinte d'un résultat imprévu.

Par ailleurs, au cours de cette même journée, les points focaux genre et foncier avaient quant à eux pour consignes de travail de faire le bilan de toutes les activités menées dans le village (dialogue social, méthodologie GALS, campagne de sensibilisation de masse et de proximité/vulgarisation des textes) à travers l'outil 2 FFOM. Le but étant d'identifier les Forces, les Faiblesses, les Opportunités et les Menaces à l'effet de faire des recommandations pertinentes à l'équipe projet pour réussir la grande campagne de sensibilisation en cours.

Au terme des travaux, pour ce qui relève des points focaux GALS, on peut dégager des constats à la fois généraux et spécifiques.

Au titre des constats généraux, il ressort que les points focaux GALS :

- Ont leurs cahiers GALS contenant la route vers la vision à voies multiples (plan d'actions individuels) ;
- Ont effectué l'évaluation de leur plan d'action individuel sur neuf (9) mois au lieu de douze (12) mois ;
- Mettent en œuvre leur plan d'action individuel dans l'ensemble ;
- Expliquent qu'il y a des changements constatés dans les voies économiques, genre et sociale ;



Figure 1: Restitution d'une participante champion genre et foncier pendant l'atelier de l'ouest

- Font un amalgame entre leurs plans d'actions individuels et leurs plans d'actions collectifs. Vu que nous avons basculé dans la phase de GALS 2, les points focaux ont également négligé la mise en œuvre de leurs plans d'actions individuels ;
- Les changements économiques sont les plus importants par conséquent les autres changements des voies relations genre et sociale ne comptent pas trop pour eux ;
- Ont apprécié les progrès qu'ils ont eux-mêmes accomplis durant la première année du projet.

Au titre des constats spécifiques, on retiendra les points suivants :

Voie économique

- Les changements observés au niveau de la voie économique ont été présentés avec beaucoup d'intérêt car ils accordent beaucoup plus d'intérêt à la lutte contre la pauvreté donc à l'amélioration de leur propre condition de vie.
- Le type de réalisation en neuf (9) mois présenté pourrait se résumer comme suit : maisons, tricycles, motos, bétails, achats de terrain, télévisions, Achat d'attelage, création de champs, kiosques, commerce de pagnes et boissons, etc.
- On note une meilleure planification des actions ou activités pour devenir riche.

Voie relations genre

- Cette voie renvoie généralement à l'amélioration de la communication entre conjoints ou/et entre membres de la famille y compris les enfants
- Certains points focaux ont du mal à présenter les changements observés au niveau de la voie relation genre.

Voie sociale

- Les changements au niveau de la voie sociale ont également été bien présentés. Les engagements pris ont été globalement respectés. Car ils avaient prévu former les membres de leurs familles ainsi que les membres de leurs groupements sur les outils GALS.
- Ils se sont limités aux membres de leurs familles respectives (10 à 50 personnes).

Toujours dans la même optique, l'évaluation des plans d'action individuels des membres des groupements réalisés par les points focaux GALS a permis de noter ce qui suit en termes de résultats :

- En majorité, les membres des groupements ont leurs cahiers et plans d'actions individuels ;
- Les membres ont été formés aux outils GALS au sein de leurs groupements respectifs ;
- Les plans d'actions individuels des membres des groupements ont commencé à être mis en œuvre ;
- Les objectifs individuels sont délaissés au profit du plan collectif.

Après ces exercices, les points focaux genre et foncier ont à leur tour présenté les résultats de leurs travaux concernant les forces et les faiblesses des activités menées puis les opportunités et les menaces qui peuvent constituer des entraves lors des sensibilisations de masse.

Ces résultats sont résumés comme suit par région.

Région du Tonkpi

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Entente et réunification des familles /Koulinlé, Gouapkale, Glegouine - Démotivation des jeunes dans la vente des terres / Gouakaple - Les femmes ont accès à la terre maintenant /Glegouiné, Gouapkale, Guingouine, Dinégouiné - Les femmes ont droit à la parole maintenant / Glegouine, Gouapkale, Guingouiné, Dinégouiné, Koulinle 	<ul style="list-style-type: none"> - Les autres membres des groupements refusent de venir participer aux activités GALS parce qu'ils ne participent pas aux formations GALS à Man donc

<ul style="list-style-type: none"> - Les bienfaits de faire les papiers des associations, la documentation des associations /Gouapkale, Glegouine, Guingouiné, Koulinlé - Bon intérêt des autres membres des autres communautés à travailler ensemble avec plus de motivations / Guingouiné, Gleigouiné - Remise des terres (plantations) ou restitution aux veuves / Koulinlé Gouapkale, Glegouine, Dinegouiné, Guingouiné - Des conflits fonciers ont été résolu pacifiquement et des parcelles restituées aux ayants droits /Koulinle, Glegouine ; Gouapkale, Guingouiné, Dinegouine 	<ul style="list-style-type: none"> il y a démotivation / Guingouine, Dinegouine, Gouapkale - Difficultés à faire les dessins GALS /Glegouine, Guingouiné - Les hommes ont peur des révoltes des femmes / Gouapkale, Glegouine, Guingouiné, Koulinlé, Dinegouine
---	--

Opportunités	Menaces	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - L'intervention et l'implication de la clinique juridique / Gouapkale, Guingouine, Kouilinle, Glegouine, Dinegouine - Les prestations de la troupe théâtrale dans la dramatisation, la vulgarisation des termes juridiques / Gouapkale, Guingouine, Kouilinle, Dinegouine - La participation des autorités instaure la confiance / Gouapkale, Guingouine, Kouilinle, Dinegouine 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de clans autour des chefs / Gouapkale, Guingouine, Kouilinle, Glegouine, Dinegouine - Présence des personnes réfractaires aux changements (Saboteurs) / Gouapkale, Guingouine, Kouilinle, Glegouine, Dinegouine 	<ul style="list-style-type: none"> - Que la clinique juridique se rapproche de la population/ Gouapkale, Guingouine, Kouilinle, Glegouine, Dinegouine - Poursuivre (continuer) les campagnes de sensibilisation / Gouapkale, Guingouine, Kouilinle, Glegouine, Dinegouine - Impliquer les saboteurs aux différentes activités / Gouapkale, Guingouine, Kouilinle, Glegouine, Dinegouine - Sensibilisation des personnes qui pensent à la révolte des femmes / Gouapkale, Guingouine, Kouilinle, Glegouine, Dinegouine - Sensibilisation des autres membres des groupements / Gouapkale, Guingouine, Kouilinle, Glegouine, Dinegouine

Région du Guémon

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Projection de films adéquat avec la réalité (Dialogue sociale) / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Seoun-Guiglo - Implication des présidents de la jeunesse, des femmes, de la chefferie, responsables communautaires / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Séoun-Guiglo - Implication des sites habités (campements) à moins de 5 Km / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, - Implication des leaders religieux, griots, / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Seoun-guiglo - Groupe théâtrale, les chants, les jeux suivis de questions réponses 	<ul style="list-style-type: none"> - Négligence de la jeunesse / Diourouzon, Guinglo-Sropan - L'ignorance de la population / Diourouzon, Guinglo-Sropan - Refus des maris de laisser les femmes participer aux activités / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Séoun-Guiglo - Funérailles dû aux décès dans les villages - Faible implication des cadres / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Seoun-guiglo - Faible traduction dans les langues lors des sensibilisations / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Seoun-guiglo - La sonorisation / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Seoun-guiglo

Opportunités	Menaces	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - La chefferie, présidente des femmes, des jeunes, le griot, les responsables des communautés de communautés / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Seoun-guiglo - Troupe théâtrale, et chantré dans le village / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Seoun-guiglo - La clinique juridique / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Seoun-guiglo 	<ul style="list-style-type: none"> - La sonorisation (la veille de l'activité) / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Seoun-guiglo - La jeunesse opposante à la loi / Blody, Toa-zeo, Guinglo-sropan, Diourouzon, Seoun-guiglo - Le temps donné à la clinique juridique est court / Blody, Guinglo-Sropan, Diourouzon 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des maris - Implication des groupes de danse des différentes communautés - Sensibilisation pendant les activités sportives dans les villages - Intégrer des personnes qui amusent la galerie pendant la sensibilisation - Associer les groupes d'animation qui sont dans les villages. - Implication des instituteurs dans les activités - Être identifié avec les tee-shirts ou badges pendant les activités de sensibilisation - Utilisation de mégaphone pour amplifier les messages du griot

Région du Cavally

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - La bonne implication de l'autorité coutumière et administrative (Bledy-Dieya – Ganhia - Yoya – Zouan - Domobly) - La participation des guides religieux (Zouan) - Activité de mobilisation porte à porte (Bledy-Dieya – Ganhia - Yoya – Zouan - Domobly) - Le griot (Bledy-Dieya – Ganhia - Yoya – Zouan - Domobly) - La boîte à images - Le repas communautaire - Les danses folkloriques (Bledy-Dieya – Ganhia - Yoya – Zouan - Domobly) - Implication des cadres et mutuelle (Bledy-Dieya – Ganhia - Yoya – Zouan - Domobly) - Impact de GALS sur la communauté - La participation de la clinique juridique 	<ul style="list-style-type: none"> - La période des travaux champêtres - Manque de confiance auprès des ONG - L'alphabétisation des communautés - Les funérailles - Personnes réfractaires à tous changements (Bledy-Dieya – Ganhia - Yoya – Zouan - Domobly)

Opportunités	Menaces	Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> - La plus grande implication de la jeunesse et des femmes - Implication des cadres - Implication des communautés étrangères - Implication de services spécialisée (ministère de l'agriculture, femme famille et enfants, corps préfectoral) 	<ul style="list-style-type: none"> - La désinformation - Les funérailles - Le manque de volonté - L'ignorance 	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir un calendrier mensuel des activités des points focaux (Bledy-Dieya – Ganhia - Yoya – Zouan - Domobly) - Associer les leaders communautaires (Bledy-Dieya – Ganhia - Yoya – Zouan - Domobly) - Le respect du cahier de charge des ONG - Amener les populations à comprendre les fonctionnements des ONG (Bledy-Dieya – Ganhia - Yoya – Zouan - Domobly)

Par ailleurs, les points focaux genre et foncier après l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces centré sur les activités du projet AFPP ont recommandé pour la réussite du projet AFPP en général et la campagne de sensibilisation de masse en particulier ce qui suit :

- Organiser un deuxième passage dans les 15 villages pilotes du projet afin de toucher toute la communauté y compris les personnes réfractaires au changement ;
- Tenir compte de la saison pluvieuse ou culturale qui se déroule dans la période de juin à août car elle impacte la disponibilité des points focaux du projet et des communautés en général ;
- Susciter la participation des cadres qui résident à Abidjan lors des campagnes de sensibilisation de masse. Ceci dans le but d'amplifier le message relatif à l'accès sécurisé des femmes aux espaces cultivables par la documentation.

Au terme de la première journée, certains points d'actions ou recommandations ont été partagé par l'équipe AFPP à l'ensemble des points focaux sous forme de messages clés. Il s'agit notamment de :

- Message 1 : Le travail individuel doit continuer et se poursuivre sur les douze (12) mois ;
- Message 2 : Le travail d'appui aux membres des groupements et à la population doit continuer également sur le terrain ;
- Message 3 : Continuer à faire l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces afin de faire de bonnes propositions pour la réussite du projet.

2.2 JOUR 2 : ARBRE DE SOLUTIONS CONTRE LES DEFIS FONCIERS

La deuxième journée a démarré avec l'animation de la boîte à images qui a mis l'accent sur les thématiques 2 (Genre et pression foncière), 3 (Gouvernance foncière Inclusive) et 4 (Gestion des conflits fonciers). En effet, il est apparu important dans le cadre de cet atelier GALS de revenir sur la boîte à images parce que l'évaluation des plans d'actions collectifs des groupements avait montré qu'il manquait des objectifs fonciers spécifiques. Mieux, il faut noter que les objectifs dans les plans d'action GALS étaient fixés avant la campagne de sensibilisation donc ne tenaient pas compte de toutes les nouvelles informations et opportunités.

Par ailleurs, le rappel des thèmes de la boîte à images a été fait pour que les points focaux puissent participer aux différentes séances de sensibilisation de proximité et surtout renforcer le volet foncier des visions collectives des groupements.

Au terme de l'animation sur la boîte à images centré autour des 03 messages clés, on peut dire que :

- Les points focaux ont eu une bonne compréhension des messages diffusés par la boîte à images ;
- Les points focaux ont tous été formés sur l'utilisation de la boîte à images ;
- Les points focaux peuvent être responsabilisés dans leurs communautés car ils peuvent conduire de façon autonome des séances de sensibilisation de proximité ;
- Les participants étaient très éveillés pendant l'animation de la boîte à images ;
- Les points focaux ont fait le rapprochement avec leurs réalités propres en lien avec le foncier.



Figure 2: Travail de groupe sur les thèmes de la boîte à images

En outre, l'exercice de l'arbre des solutions contre les défis fonciers a permis d'identifier les causes, les conséquences et les solutions relativement aux difficultés que rencontrent les femmes dans l'accès à la terre. En clair, les consignes suivantes ont été données pendant l'exercice :

1- Quels sont les causes des difficultés rencontrées par les femmes pour avoir accès à la terre dans votre ménage ?

2- Quelles sont les conséquences sur votre ménage, observées quand les femmes n'ont pas un d'accès à la terre ?

3- Quelles idées de solutions avez-vous pour augmenter et sécuriser par des documents l'accès des femmes à la terre dans votre foyer



Figure 3: Travail de groupe sur les dynamiques foncières

Ci-dessous le tableau récapitulatif des résultats obtenus par région et sexe.

REGIONS	SEXES	CAUSES	CONSEQUENCES	SOLUTIONS
CAVALLY	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Là où la femme se marie c'est là que se trouve son bien - Ils disent perdre leur pouvoir s'ils donnent l'accès des femmes à la terre - Depuis la nuit des temps la femme n'a pas droit à la terre et cela ne va pas changer - Le refus de céder la terre aux femmes qu'après la mort de cette dernière, ses enfants héritent de ses biens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque de nourriture - Les problèmes financiers - Les problèmes de soins médicaux - Les problèmes de participation dans les cotisations de la famille et les plus souvent les disputes à n'en point finir - Il n'aura pas la paix dans cette famille - En tout parce que nous sommes femmes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aller chez le chef de famille - Allez le chef de village - Se diriger vers la clinique juridique.
	Hommes	<ul style="list-style-type: none"> - Elles ne sont pas écoutées - Egoïsmes des hommes vis-à-vis des femmes - Le manque d'implication des femmes dans la résolution des problèmes de terres de nos familles. - La tradition - L'ignorance des droits des femmes sur le foncier. 	<ul style="list-style-type: none"> - La famine - Le manque de cohésion sociale - La perte de lien de sang - L'évolution de la prostitution - La mendicité - La vulnérabilité des femmes - Les enfants en conflit avec la loi - La déscolarisation des enfants - L'indignation familiale 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion familiale inclusive - Privilégier la dignité familiale - L'établissement d'un certificat foncier individuel ou collectif - La répartition inclusive des terres - Le mariage légal - Faire la promotion de l'égalité genre - L'instauration de la cohésion familiale

		-La mort	- L'éclatement des membres de la famille	- L'impartialité des comités de gestion foncière - L'instauration d'une entraide familiale - La préservation de notre patrimoine familiale
GUEMON	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Le manque de considération des femmes dans les familles - Là où la femme est mariée c'est là se trouve sa terre - Revendication des droits de leurs mamans dans la famille - Bras de fer avec les hommes - Du père au fils comme indique la coutume - Le manque d'amour dans la famille 	<ul style="list-style-type: none"> - La faim - Division de la femme - Manque d'autonomisation - Perd sa valeur - Pauvreté - Le vol - Le manque de scolarisation des enfants - La prostitution 	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir un conseil de famille pour avoir la terre. - Tisser les relations de genre avec les membres de nos familles. - Associer la famille maternelle - Si tout cela ne marche pas, convoquer la, personne chez le chef de famille - Attire l'attention des femmes mariées dans la famille.
	Hommes	<ul style="list-style-type: none"> - Vente de terre, manque de forêt - La coutume et la tradition disent que l'héritage est du père au fils - Le mariage qui fait que la femme quitte sa famille pour se marier dans une autre famille - Selon la religion, la femme est au second plan - Acquisition des terres par la femme la rend autoritaire (plus d'autorité, ni de respect pour l'homme) - Décès (père, mari), les femmes sont mises au second plan 	<ul style="list-style-type: none"> - Insécurité alimentaire - Exposition de la femme à plusieurs maux (la pauvreté, la prostitution, les grossesses à risques, maladies et décès) - Les enfants seront livrés à eux-mêmes (déscolarisés, délinquance) - Division dans la famille (création des clans féminins) - Les charges accumulées sur l'homme, vont créer les mésententes dans le foyer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le mariage légal (communauté de bien ; la sensibilisation des couples) - Etablissement du certificat foncier collectif (protège la femme en cas de décès du mari) - Le testament du père qui protégera les filles après le décès du père.

TONKPI	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Les hommes disent que la femme a droit à un foyer - Elle n'est pas considérée, elle n'a pas droit à la parole - La terre appartient aux hommes, sinon elle sera orgueilleuse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Toujours il y a des palabres. - Des envoûtements qui provoquent des maladies inguérissables - Cela peut pousser les enfants à voler à cause de la faim - Cela favorise la prostitution de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> - Accéder d'abord à l'entente dans la famille - Faire des papiers pour sécuriser cette terre : un certificat foncier, un certificat de donation, ou un testament - Chaque membre de famille a son papier individuel
	Hommes	<ul style="list-style-type: none"> - La femme pourra manquer de respect à l'homme puisqu'elles sont sur les mêmes pieds d'égalités. - Toutes les femmes ont accès au mariage chez nous. - Seul le garçon est l'héritier de la famille. - La femme n'a pas le droit à être chef du village et chef de terre. - La femme n'est pas associée à la gestion des conflits fonciers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cela peut entraîner la famine - Le chômage de la femme et de ces enfants. - Augmentation des cas de vol et du banditisme - Exode rural et la prostitution - Mésentente familiale - Abandon de la famille - Mort d'hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La sensibilisation de la famille sur l'accès de la femme à la terre - Emmener la femme chez les agents de l'agriculture pour faire un dossier de sa parcelle. - Voir aussi les membres responsables du CVGFR - Voir aussi la clinique juridique - Voir aussi les ONG

En conclusion, l'outil l'arbre des solutions contre les défis fonciers a révélé que le foncier est un problème dans toutes les familles des participants. En effet, les points focaux ont tous confirmé les contraintes ou difficultés que rencontrent les femmes pour avoir accès à la terre au sein de leurs familles respectives. Il s'agit de contraintes d'ordre socioculturelle (us et coutumes, traditions), de contraintes d'ordre individuel (ignorance de leur droits fonciers), contraintes liées au contexte de rareté des terres ou de pression foncière, contraintes d'ordre institutionnelle (l'institution mariage).

En outre, cet exercice a montré l'impact négatif du foncier les individus, les cellules familiales et la communauté.

Enfin, cet exercice a permis de faire prendre conscience aux points focaux que le volet foncier est très important car c'est le cœur du projet AFPP. Il est aussi important que les objectifs économiques, genre et social. De cette manière, les points focaux ont eu l'occasion de pratiquer cet outil pour eux-mêmes avant de l'utiliser avec les groupements afin de renforcer les messages de la campagne de sensibilisation et faciliter l'amélioration des objectifs fonciers dans le cadre des routes vers la vision collective.

Au terme de la deuxième journée, certains points d'action ou recommandations ont été partagés par l'équipe AFPP à l'ensemble des points focaux sous forme de messages clés. Il s'agit notamment de :

- Message 1 : Actualiser les plans d'action individuel en y intégrant la voie foncière ;
- Message 2 : Démarrer l'animation des sessions de proximité avec la boîte à images.

2.3 JOUR 3 : AUTO-EVALUATION DES ROUTES VERS LA VISION COLLECTIVE ET PROCHAINES ETAPES

La troisième journée avait pour objectifs de réaliser l'auto-évaluation des routes vers la vision collective et de réviser ou actualiser les plans d'action collectifs des groupements féminins d'une part et de définir les points d'action à réaliser sur les 3 prochains mois.

Au terme de l'exercice d'auto-évaluation des routes vers la vision collective réalisé par les points focaux GALS, nous avons dégagé plusieurs constats. D'abord, du point de vue de la conception, les groupements n'ont pas eu de difficultés pour faire ressortir les objectifs économiques, genre, foncier et sociaux de leurs groupements respectifs.

Les objectifs économiques ont mis l'accent sur l'amélioration des productions agricoles au travers de l'acquisition de nouveaux équipements (moto pompe, de broyeuse ; terrain pour cultiver ; élevage de poulets) et le développement d'activités génératrices de revenus (tricycle ; bâches et chaises ; magasin, construction d'une ferme de poulets). Ces objectifs renvoient à l'idée de création de richesse pour l'autonomie des associations.

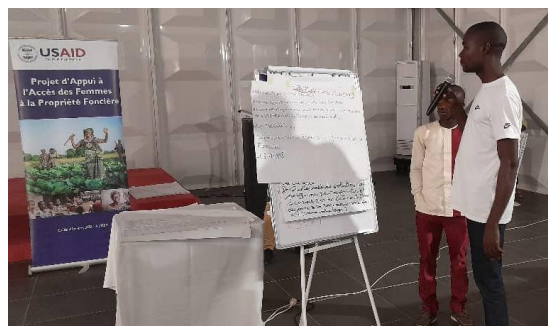


Figure 4: Restitution de la troisième journée

Les objectifs relations genre ont tous mis l'accent sur la collaboration entre les femmes et les hommes dans le processus de prise de décision au sein de leurs organisations et surtout dans la réalisation des activités agricoles. Les objectifs fonciers ont mis l'accent sur l'acquisition de nouvelle terre ou espaces cultivables en quantité. En outre, les organisations ont demandé plus de sécurité foncière par de la documentation. Les objectifs sociaux ont mis l'accent sur la formation GALS des membres des autres groupements et associations de la communauté.

Du point de vue de la mise en œuvre, l'on note que toutes les voies ont commencé à être mise en œuvre sans exception dans les villages. Toutefois, l'équipe projet note que ces différentes voies peuvent toutes être renforcées et améliorées en mettant l'accent sur la voie foncière.

Au terme de ces analyses qui précèdent, des recommandations pour améliorer la qualité des routes vers la vision et sa mise en œuvre ont été faites. Il s'agit notamment :

- De poursuivre l'exercice d'autoévaluation avec les membres des groupements afin d'identifier les points forts et points faibles ;
- D'actualiser les plans d'actions collectifs en prenant en compte l'appui économique apporté par le projet à tous les groupements ciblés (tricycle) ;
- Renforcer la voie foncière dans le plan d'action collectif en mettant l'accent sur la documentation, la participation des femmes dans les CVGFR, et le règlement des dégâts de culture ;
- Procéder à la formalisation des groupements à travers l'acquisition de statuts et règlements ;
- Promouvoir l'accès sécurisé des groupements aux espaces cultivables par la documentation (CF, donation, location, etc).

Par ailleurs, un cadre d'échanges a été créé avec les points focaux afin de discuter du plan d'action des 3 prochains mois. Au terme des travaux, il a été recommandé aux points focaux ce qui suit :

- Le suivi de la route vers la vision individuelle et la prise en compte des objectifs fonciers ;
- Le suivi des routes vers la vision individuelle des membres des associations ;
- Elaborer les nouveaux plans d'actions individuels ;
- La facilitation de séances de sensibilisation avec les films et la boîte à images AFPP ;

- La facilitation de l'arbre de défis et solutions en matière foncière avec les associations ;
- La facilitation de la mise à jour et le suivi des routes vers la vision à voies multiples des groupements, surtout la voie foncière ;
- La préparation des forums régionaux au mois de juin et juillet.

2.4 SYNTHÈSE

L'atelier GALS qui s'est tenue du 22 au 24 mai 2023 dans la zone ouest a permis d'atteindre les objectifs escomptés. En effet, cet atelier a permis à l'équipe projet de :

- Apprécier les changements observés au niveau individuel dans la communauté à travers l'évaluation des plans d'action individuels des points focaux GALS. Et sur ce point, il faut noter avec satisfaction que les points focaux GALS disposent de leurs cahiers et mettent en œuvre les engagements qu'ils ont pris au niveau économique, genre et social.
- Confirmer que le partenaire CAHD a effectivement formé les membres des groupements sur les outils GALS de la phase I. Mieux, chaque membre dispose d'un plan d'action individuel ce qui est une bonne pratique observée sur le terrain.
- Faire ressortir pour toutes les activités menées dans le cadre du projet, les forces, faiblesses, opportunités et menaces. Ces informations intéressantes vont permettre d'améliorer la stratégie de réalisation de la campagne de masse et de vulgarisation des textes.
- Rappeler les thèmes de la boîte à images pour que les points focaux puissent participer aux différentes séances de sensibilisation de proximité et surtout renforcer le volet foncier des visions collectives.
- Adapter l'exercice arbre de solutions contre les défis fonciers afin de renforcer le lien entre l'économique et le foncier, ce qui était moins perçu par les groupements avant l'atelier.
- Mettre à jour les plans d'actions collectifs en tenant compte des nouvelles informations et opportunités.

Sur la base des résultats obtenus, on peut dire que le processus GALS se déroule bien dans l'ensemble vers la consolidation et la constitution des réseaux champions genre et foncier correspondant à la phase 3 qui débutera avec les forums régionaux.

Pour les prochaines étapes GALS à l'ouest, l'accent sera mis sur :

- L'organisation des 03 forums régionaux dans les régions du Tonpki, Guémon et Cavally ;
- L'élaboration de nouvelles routes vers la vision à voies multiples (plans d'actions individuels) intégrant la voie foncière, 12 mois après le déclenchement du processus GALS ;
- La mise à jour des routes vers la vision à voies multiples collectives des groupements (plans d'actions collectifs).



Figure 5: Photo de famille de l'atelier GALS à l'ouest

3.0 ATELIER GALS DU NORD

L'atelier GALS de la zone nord s'est déroulé à Korhogo précisément à l'Hôtel Rose Blanche du lundi 29 au mercredi 31 mai 2023. Cet atelier a réuni 52 participants à savoir 44 points focaux communautaires, 5 agents terrain ARK et 03 membres du projet d'Appui à l'Accès des Femmes à la Propriété Foncière (AFPF). L'atelier GALS du nord à l'instar de la zone ouest s'est également déroulé sur trois (3) jours.

2.1 JOUR I : AUTO-EVALUATIONS INDIVIDUELLES

Cette première journée a permis aux points focaux GALS d'une part de réaliser leur auto-évaluation des plans d'action individuels et de conduire par la même occasion l'auto-évaluation des membres des groupements dont ils ont la charge. De plus, au cours de cette journée, les points focaux genre et foncier ont également procédé à l'analyse des forces et faiblesses (analyse interne) de l'ensemble des activités réalisées depuis le début du projet AFPF et l'analyse des opportunités et menaces (analyse externe) centré sur la campagne de sensibilisation de masse.

L'évaluation des plans d'action individuels

Au terme des travaux, pour ce qui relève des points focaux GALS, on peut dégager des constats à la fois généraux et spécifiques.

Au titre des constats généraux, il ressort que les points focaux GALS :

- disposent tous sans exception de leurs outils de travail (cahier contenant la route vers la vision à voies multiples) ;
- mettent effectivement en œuvre leurs plans d'action individuels respectifs ;
- présentent avec une certaine aisance les résultats obtenus au niveau des voies économique et sociale ;
- n'ont pas très bien compris la voie relation genre qui met l'accent non seulement sur l'amélioration de la communication entre les membres de la famille mais surtout vise à réduire les inégalités ou déséquilibres observés dans la répartition des tâches domestiques, la gestion des biens fonciers, la prise de décision, la répartition des dépenses, etc. ;
- apprécient tous l'opportunité de l'exercice d'auto-évaluation qui leur a permis d'apprécier les progrès réalisés ou défis rencontrés dans la mise en œuvre de leurs plans d'actions individuels.



Figure 6: Auto-évaluation de la route vers la vision individuelle

Au titre des constats spécifiques, on retiendra :

Voie économique

- La voie économique est plus assimilée et mise en pratique que les autres voies ;
- Le type de réalisation en 1 an renvoie à : maisons, tricycles, motos, bétails, achats de terrain, télévisions, achat d'attelage, création de champs, kiosques, commerce de pagens et boissons, etc. ;
- L'on note une meilleure planification des actions ou activités pour devenir « riche » ;

Voie relations genre

- Cette voie renvoie généralement aux conflits entre membres de la famille ;
- La prise de décision se fait avec le ou la conjoint(e) et les enfants sont même associés au processus désormais selon le sujet abordé ;
- Certains points focaux ont du mal à présenter les changements observés au niveau de la voie relation genre ;
- Le regard des autres membres de la communauté a beaucoup joué sur cette voie relations genre ;
- La majorité des points focaux ne considèrent pas les discriminations ou inégalités entre les femmes et les hommes comme dans le partage des tâches domestiques ;
- Ils sont plus ouverts à l'amélioration de la communication entre les membres de la famille, la participation des femmes à la prise de décision ;
- Il y a également des changements dans la cogestion au sein de certaines cellules familiales :

Voie sociale

- Ils se sont limités aux membres de la famille. Les outils GALS surtout ceux de la phase I ont été présentés aux membres de la famille (10 à 50 personnes) ;
- Peu sont allés au delà pour former les endroits fréquentés (églises/mosquée/bois sacrés, les maquis et autres espaces de récréations, etc.).

Toujours dans la même optique, l'évaluation des plans d'action individuels des membres des groupements réalisés par les points focaux GALS a permis de noter ce qui suit en termes de résultats :

- En majorité, les membres des groupements ont leurs cahiers et plans d'actions individuels ;
- Les membres ont été formés aux outils GALS au sein de leurs groupements respectifs ;
- Il est également ressorti, le fort taux d'abandon de certains membres de groupements à cause de la non-maîtrise de l'ensemble des outils GALS ;
- Les plans d'actions individuels des membres des groupements ont commencé à être mis en œuvre.



Figure 7: Auto-évaluations en cours

Après ces exercices, les points focaux genre et foncier ont à leur tour présenté les résultats de leurs travaux concernant les forces et les faiblesses des activités menées puis les opportunités et les menaces qui peuvent constituer des entraves lors des sensibilisations de masse. Ces résultats sont résumés comme suit par région.

Région du Béré

ACTIVITES	FORCES	FAIBLESSES
FORMATION GALS	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de la création de 07 groupements féminins à Babadougou • Réalisation des projets de certaines femmes grâce à la route vers la vision • Encouragement des femmes aux activités de groupements 	<ul style="list-style-type: none"> • Les hommes ne participaient pas assez nombreux aux formations comme les femmes • Les activités des travaux champêtre ont ralenti les activités pendant un certain temps
DIALOGUE SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> • Les populations ont commencé à comprendre l'égalité entre hommes et femmes • Certaines personnes ont commencé à donner les terres aux femmes • Connaissances des certaines réalités sur les problèmes de terres et connaissances des documents liés à la terre 	<ul style="list-style-type: none"> • Réticence des certaines personnes quant à accès des femmes à la terre • Faible participation des femmes dans les débats mixte avec les hommes
SENSIBILISATION DE MASSE	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience des populations à travers le théâtre • Forte mobilisation des populations • Engagement des populations à faire des documents sur leurs terres 	<ul style="list-style-type: none"> • Regret de certaines personnes à n'avoir pas participé aux sensibilisation de masse et souhaite que d'autre sensibilisations de masse se fasse
	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boîte à images • Théâtre • Radio • Cadre des villages • Film • Réseaux sociaux • Présence des Chef de village • Présence des Chef de terres • Présence des Chef canton 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mauvaise information sur le projet par certaines personnes (on veut arracher les terres des hommes pour donner aux femmes) • Les grandes pluies pendant cette période • Les travaux champêtre

Région du Poro

ACTIVITES	FORCES	FAIBLESSES
FORMATION GALS	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne mobilisation de la population pour la formation • Entente dans les ménages • Permet de savoir chercher l'argent • La formation a facilité aux femmes de savoir négocier des terres 	<ul style="list-style-type: none"> • Le fait de ne pas aller à l'école (alphabétisation) • Problème de mobilisation à cause des travaux champêtres • Les points focaux genre et foncier ne sont pas scolarisés
DIALOGUE SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des expériences d'autres localités comme à l'Ouest • A permis aux communautés de connaître les différents documents de sécurisation foncière (CF, titre foncier et contrats) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rien
SENSIBILISATION DE MASSE	<ul style="list-style-type: none"> • Les messages ont été bien compris • La population a pris conscience des vrais problèmes fonciers • Certains ont commencé à prendre des dispositions de sécurisation de leurs terres 	<ul style="list-style-type: none"> • Une seule sensibilisation est insuffisante pour bien mener la campagne
	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Invitation des cadres du village • Faire encore d'autres sensibilisations avec le théâtre 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Refus de certains hommes pour le partage de leur terre • A cause des travaux champêtres les mois de juin et juillet ne sont pas bon pour faire des activités de sensibilisation • Les cas de décès

Région du Tchologo

ACTIVITES	FORCES	FAIBLESSES
FORMATION GALS	<ul style="list-style-type: none"> • Changement financier dans les ménages et dans les associations • Changement de comportement dans les ménages et dans les associations 	<ul style="list-style-type: none"> • Les apprenants sont analphabètes • Manque d'outils (tableau, craie)
DIALOGUE SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des expériences des autres localités à la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> • La population pense qu'on leur impose le partage de leurs terres
SENSIBILISATION DE MASSE	<ul style="list-style-type: none"> • Le message passe correctement • La population comprend bien le message à travers le théâtre 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de plus de traduction en langue locale (niarafolo)
	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implications des cadres du village • Faire plusieurs campagnes de sensibilisation dans les villages • Cellule d'écoute 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ne pas programmer des campagnes de sensibilisation dans les mois de juin, juillet, et août cause de la saison de pluie et des travaux champêtres • Traduction en langue locale niarafolo • Pression foncière

Par ailleurs, les points focaux genre et foncier après l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces centré sur les activités du projet AFPP ont recommandé pour la réussite du projet AFPP en général et la campagne de sensibilisation de masse en particulier ce qui suit :

- Organiser un deuxième passage s'inscrivant dans le cadre de la campagne de masse avec prestation de troupes théâtrales afin de permettre à toute la communauté d'être au même niveau d'information ;

- Tenir compte de la saison pluvieuse dans la période de juin, juillet et août car elle impacte la disponibilité des points focaux du projet et la communauté en général ;
- Organiser des séances de formation GALS avec les partenaires/conjoints des femmes membres des groupements féminins et également avec les hommes des communautés en général. Cela aidera le projet AFPF à transformer le rôle des hommes dans la gestion foncière.
- Susciter la participation des cadres lors des campagnes de sensibilisation de masse et surtout leur donner la parole afin qu'il passe un message positif à leurs parents. Ceci dans le but d'amplifier le message relatif à l'accès sécurisé des femmes aux espaces cultivables par la documentation.

Au terme de la première journée, certains points d'actions ou recommandations ont été partagé par l'équipe AFPF à l'ensemble des points focaux sous forme de messages clés. Il s'agit notamment de :

- Message 1 : Le travail individuel doit continuer et se poursuivre afin de maîtriser l'outil d'auto-évaluation
- Message 2 : Le travail d'appui aux membres des groupements et à la population doit continuer également sur le terrain.

2.2 JOUR 2 : ARBRE DE SOLUTIONS CONTRE LES DEFIS FONCIERS

L'analyse des plans d'action collectifs des groupements féminins a permis de relever la faiblesse des lignes foncière de façon générale. Et pour remédier à cette situation, il est apparu opportun de conduire des séances combinées sur les thèmes 2 (Genre et pression foncière), 3 (Gouvernance foncière Inclusive) et 4 (Gestion des conflits fonciers). L'objectif recherché dans le cadre de cet atelier GALS était d'expliquer aux points focaux communautaire que le cœur du projet est le foncier. Par conséquent, la prise de conscience devra être effective au terme de l'atelier afin de renforcer la voie foncière dans les plans d'actions collectifs proposés par les différents groupements.

Au terme de l'animation sur la boîte à images centré autour des 03 messages clés, on peut dire que :

- les points focaux ont eu une bonne compréhension des messages diffusés par la boîte à images ;
- les points focaux ont tous été formés sur l'utilisation de la boîte à images ;
- les points focaux peuvent être responsabilisés dans leurs communautés car ils peuvent conduire de façon autonome des séances de sensibilisation de proximité ;
- les points focaux non alphabétisés ne constituent pas un frein au travail surtout dans les campagnes de proximité avec boîte à images ;
- les participants étaient très éveillés pendant l'animation de la boîte à images ;
- la participation des points focaux femmes a augmenté pendant l'animation de la boîte à images ;
- les points focaux ont fait le rapprochement avec leurs réalités propres en lien avec le foncier.



Figure 8: Arbre de solution contre les défis

En outre, l'arbre des solutions contre les défis fonciers a permis d'identifier les causes, les conséquences et les solutions relativement aux difficultés que rencontrent les femmes dans l'accès à la terre. En clair, les consignes suivantes ont été données.

- 1- Quels sont les causes des difficultés rencontrées par les femmes pour avoir accès à la terre dans votre ménage ?
- 2- Quelles sont les conséquences sur votre ménage, observées quand les femmes n'ont pas un d'accès à la terre ?

3- Quelles idées de solutions avez-vous pour augmenter et sécuriser par des documents l'accès des femmes à la terre dans votre foyer

Au terme de l'exercice, l'équipe a pu capter la perception des hommes et des femmes sur le défi lié au foncier résumé dans le tableau qui suit.

REGION	SEXE	CAUSES	CONSEQUENCES	SOLUTIONS
PORO	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Si l'on donne la terre aux femmes elles vont devenir riche et les hommes pensent qu'elles seront trop orgueilleuses et vont leurs manquer de respect - La fille est demandée à être dans un foyer où se trouve son bonheur. Donc la famille préfère donner les terres aux garçons - Les hommes craignent que les femmes deviennent autonomes, par ce qu'ils seront dominés 	<ul style="list-style-type: none"> - La pauvreté au niveau de la famille - La famine au niveau de la famille - En cas de maladie, elle ne peut pas aller à l'hôpital 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut organiser des réunions de familles pour sensibiliser les chefs de familles - Les femmes doivent rencontrer le chef de village ou le chef de terre pour négocier
	Hommes	<ul style="list-style-type: none"> - Selon la tradition senoufo les femmes n'ont pas droit à la terre, car il y a des adorations qu'elles ne peuvent pas faire - Les hommes ont peur de donner la terre aux femmes, par ce qu'en cas de divorce, l'homme peut perdre la propriété de sa terre au profit du nouveau mari de son ex-femme - La fille est demandée pour être dans un foyer où se trouve son bonheur. Du coup, elle est ignorée dans la gestion des terres familiales 	<ul style="list-style-type: none"> -La pauvreté dans les ménages -La famine au niveau des ménages -Les conflits dans les ménages qui pourront se propagés dans les grandes familles -L'éducation des enfants devient difficile par ce que personne ne s'occupe d'eux 	<ul style="list-style-type: none"> -Il faut organiser des réunions de familles pour sensibiliser les chefs de familles -Il faut continuer les formations avec les populations sur les outils GALS (arbre de l'équilibre genre et le diamant de rêve)
TCHOL OGO	Femmes	<ul style="list-style-type: none"> -La femme et l'homme ne doivent pas être égaux ou que la femme prenne le pouvoir de l'homme -La femme se marie ailleurs donc elle a sa part chez sa belle-famille -La femme ne doit pas avoir 2 fois la terre (dans sa famille et dans sa belle-famille) sinon elle en aura beaucoup plus que l'homme -La femme n'a pas droit à cause de son sexe 	<ul style="list-style-type: none"> -La pauvreté va attaquer cette femme qui n'a pas de terre (pas de culture, pas d'argent) -Plus de considération et de respect pour elle -Elle ne peut pas avoir des biens (maison etc.) -Si la femme n'a pas de papier sur sa terre, elle peut perdre sa terre -Si la femme n'a pas de papier sur sa terre, elle peut faire 	<ul style="list-style-type: none"> -Faire un plaidoyer auprès des chefs coutumiers/chefs de familles pour que la femme ait la terre -Chercher des papiers pour les terres des femmes pour éviter la dépossession (CF)

		-Les femmes ont accès à la terre, mais elles n'ont pas de papiers (cas de Tiguissikaha I)	objet de contestation et de conflit -Si la femme n'a pas la terre, elle souffre constamment	
	Hommes	- Les vieux refusent à cause de la tradition - Les vieux refusent de partager la terre avec leurs enfants, en retour leurs enfants aussi ne peuvent pas partager la terre avec leurs femmes - On refuse de donner la terre à la femme parce que quand elle va son foyer, on perd notre terre - On est trop beaucoup pour la terre	-Les palabres -La pauvreté -La dispersion de la famille	- Sensibilisation des vieux par les chefs de terre et de village -Sensibilisation des vieux par les cadres et le sous-préfet
BERE	Femmes	-Notre mari n'est pas propriétaire terrien -Nos parents ne pensent pas à leurs enfant femmes dans le partage de l'héritage -Les femmes vont se marier dans une autre famille donc elle n'a pas droit à la terre -Les hommes craignent que leurs femmes soient riches et leur manque de respect à la maison	-Favorise la pauvreté et la tristesse et le malheur des femmes -Les femmes ne peuvent pas avoir des plantations d'Anacarde pour elle-même -Les femmes ne peuvent pas construire des maisons elles-même -Les femmes ne peuvent pas scolariser leurs enfants - Les femmes ne peuvent pas se prendre en charge	- Faciliter le dialogue dans les foyers entre mari et femme et aussi entre filles et pères -Partager l'héritage avant son décès à tous ces enfants filles et garçons
	Hommes	-Lorsque la femme perd son mari et va se marier ailleurs alors c'est son nouveau mari qui profitera de la terre -Certaines femmes souhaitent travailler avec leurs maris et refuse d'avoir la terre pour elle seule -La tradition Koyaka empêche les femmes à être propriétaire terrien -Une femme qui à la terre manque de respect à son mari car elle se suffit financièrement -Les grandes entreprises et les cadres qui viennent acheter les grandes superficies de terres favorise	-Favorise la pauvreté et la tristesse et le malheur des femmes -Favorise la famine au niveau des ménages -Augmente des charges des hommes -Favorise les divorces dans les familles -Favorise les conflits dans les familles	Faciliter le dialogue dans les foyers entre mari et femme Partager l'héritage avant son décès et faire et testament Accroître les campagnes de sensibilisation pour faire comprendre aux populations que la tradition peut évoluer avec le temps

		la pression foncière et donc réduit accès des femmes à la terre		Réduire des grandes espaces qu'on donne aux entreprises
--	--	---	--	---

En conclusion, l'outil l'arbre des solutions contre les défis fonciers s'est avéré plus simple pour les points focaux. De plus, cet outil permettra aux points focaux de renforcer la voie genre au niveau des groupements féminins. Mieux, il peut susciter un accès en quantité et surtout de sécuriser l'accès des femmes par la documentation.

Au terme de la deuxième journée, certains points d'actions ou recommandations ont été partagés par l'équipe AFPP à l'ensemble des points focaux sous forme de messages clés. Il s'agit notamment de :

- Message 1 : Actualiser les plans d'action individuel en y intégrant la voie foncière cette fois-ci ;
- Message 2 : Démarrer l'animation des sessions de proximité avec la boîte à images.

2.3 JOUR 3 : AUTO-EVALUATION DES ROUTES VERS LA VISION COLLECTIVE ET PROCHAINES ETAPES

La troisième journée avait pour objectifs de réaliser l'auto-évaluation des routes vers la vision collective par les points focaux GALS et de réviser ou actualiser les plans d'actions collectifs des groupements féminins d'une part et de définir les points d'actions à réaliser sur les 3 prochains mois. Au terme de l'exercice d'auto-évaluation des routes vers la vision collective réalisé par les points focaux GALS, nous avons dégagé les constats suivants :

Tendance 1 : Les points forts constatés et enregistrés

Les points forts constatés et enregistrés dans les routes vers la vision collective sont principalement les voies économiques, foncière et sociale. En effet, il ressort de l'évaluation des différentes voies économiques que les groupements ciblés dans la phase 2 du GALS ont bien compris la logique économique qui s'inscrit dans la perspective de la création de richesses. Par exemple, l'acquisition de tricycles, moulins, bâches et chaises, tracteurs, magasins de stockage, barrages pour l'élevage de poissons visent à développer des activités génératrices de revenus. Et, l'obtention de champ d'haricot, puits améliorés, forage, bœufs de culture attelée, herbicide, semences, engrais, semoir, retenue d'eau, etc. s'inscrivent dans la logique de l'amélioration de leur productivité agricole.



Figure 9: Restitution de la troisième journée

En outre, l'évaluation des plans d'actions collectifs montre que la voie sociale est également un point fort constaté car ces groupements dans la planification de leurs voies sociales respectives ont identifié d'autres groupements à former sur les outils GALS. Il s'agit par exemple du groupement Woplin de Tiékpè et le groupement Barakadeh de Babadougou. Ceci signifie qu'ils ont compris la logique de constitution du réseau dans la phase 3 du GALS. L'engagement a été pris de former les membres de ces groupements sur les 10 premiers outils GALS. A Guiembé, le groupement Nanvonmon envisage également de « donner la formation aux autres associations de femmes (CEDEAO) ».

La voie foncière mérite également d'être classée parmi les points forts, à la différence de l'ouest. Lorsqu'on examine les voies foncières de ces groupements, il ressort la dimension accès en quantité à la terre et surtout la sécurité de l'accès des femmes à la terre par la documentation. Par exemple, le groupement Woplin à Tiekpe a prévue l'acquisition d'une nouvelle terre de 07 hectares et la demande de papier sur cette espace. Les exercices additionnels viendront donc renforcer ces bonnes bases.

Tendance II : Les points à améliorer dans les routes vers la vision collective

La voie foncière doit être améliorée à la lumière de la campagne de vulgarisation en cours. Par exemple, les plans n'ont pas pris en compte tous les types de contrats qui sécurise l'accès durable des femmes à la terre comme le contrat de donation, de prêt, de location, etc.

Pour ce qui concerne la voie relation genre, les groupements ont plutôt mis l'accent sur l'amélioration de la communication entre les groupements féminins et masculins. À Kapounon, les femmes responsables Groupement Yebè « participent aux prises de décisions du village et partagent les informations avec tous les membres du groupement et non seulement les membres du bureau. Elles apprennent à lire et écrire afin de pouvoir faire des pesées comme les hommes ».

Cela n'est pas une mauvaise option mais il faudra élargir cette voie en prenant en compte les défis genre observés au sein des groupements ciblés. Il faudra approfondir le diagnostic en questionnant davantage la gouvernance associative, la participation inclusive des membres, le leadership féminin, la circulation de l'information en interne, etc.

Tendance III : La mise en œuvre des plans d'action collectif

Du point de vue de la mise en œuvre des plans d'action collectif, les points forts dans la mise en œuvre jusqu'à présent sont les voies sociale et foncière. En effet, les voies sociales parce que les sessions de formation planifiées avec d'autres groupements féminins ont effectivement démarré sur le terrain. Mieux, la voie foncière est également un point fort parce que les groupements ont entamé les procédures de demande de terre ou de nouvelles parcelles cultivables. Et, l'on note quelques demandes de documentation pour sécuriser les espaces cultivables déjà acquises. Il s'agit notamment de la demande de CF.

Toutefois, il convient de relever qu'il existe des points à améliorer dans la mise en œuvre des routes vers la vision jusqu'à présent notamment les voies genre et économique. En effet, les voies genre et économique n'ont pas connu de démarrage effectif sur le terrain. Au terme de ces analyses qui précèdent, des recommandations pour améliorer la qualité des routes vers la vision et sa mise en œuvre ont été faites. Il s'agit notamment :

- De poursuivre l'exercice d'autoévaluation avec les membres des groupements afin d'identifier les points forts et points faibles ;
- D'actualiser les plans d'actions collectifs en prenant en compte l'appui économique apporté par le projet à tous les groupements ciblés (tricycle) ;
- Renforcer la voie foncière dans le plan d'action collectif en mettant l'accent sur la documentation, la participation des femmes dans les CVGFR, le règlement des dégats de culture ;
- Procéder à la formalisation des groupements à travers l'acquisition de statuts et règlements ;
- Promouvoir l'accès sécurisé des groupements aux espaces cultivables par la documentation (CF, donation, location, etc).

2.4 SYNTHÈSE

L'atelier GALS dans la zone du nord s'est bien déroulé dans l'ensemble. Tous les participants attendus à savoir les points focaux GALS et les points focaux genre et fonciers étaient effectivement présents.

Les exercices d'autoévaluation, l'arbre des solutions contre les défis fonciers et la révision des plans d'action collectif sont des outils pertinents qui ont aidé à l'atteinte des résultats escomptés. De plus,

l'animation des sessions en langue locale de la première journée à la troisième journée a été fortement appréciée.

Cet atelier GALS a permis de révéler quelques faiblesses dans les voies économiques, genre, foncier et sociale. Ainsi, l'équipe projet a recentré l'ensemble des acteurs sur les objectifs fonciers, techniques et organisationnels afin de renforcer les routes vers la vision à voies multiples collectives. En outre, l'atelier a permis également d'insister sur l'actualisation des plans d'actions individuels et collectifs.

Pour les prochaines étapes GALS au nord, l'accent sera mis sur :

- L'organisation de 03 forum régionaux dans les régions du Tonpki, Guémon et Cavally
- L'élaboration de nouvelles routes vers la vision à voies multiples (plans d'actions individuels) intégrant la voie foncière, 12 mois après le déclenchement du processus GALS
- La mise à jour des routes vers la vision à voies multiples collectives des groupements (plans d'actions collectifs).



Figure 10: Photo de famille de l'atelier du nord

3.0 ANNEXE I : ROUTES VERS LA VISION A VOIES MULTIPLES COLLECTIVE

Dans la phase 2 de la méthodologie GALS, la priorité a été accordée à l'organisation des activités communautaires sur une période de 6 mois. Ce processus a aidé à faire la transition entre l'individuel et le collectif. Dans cette optique, les points focaux communautaires GALS ont organisé des sessions de formation au sein des organisations dont ils sont membres en général. Il s'agit notamment des coopératives, associations ou groupements. En effet, les membres de ces organisations ont été formés à la fois sur les 05 premiers outils (la route vers la vision, l'arbre de l'équilibre genre, le diamant de rêve, la carte du leadership et de l'autonomisation et la route vers la vision à voies multiples) et sur les 05 nouveaux outils GALS (l'Arbre de solutions contre les défis, l'Arbre de dépenses et de revenus, Diamant lié au foncier, Diamant de leadership associatif et la route vers la vision à voies multiples).

Chaque groupement ou association s'est doté d'une vision collective appelée route vers la vision à voies multiples collective. En effet, dans la vision collective, chaque organisation s'est fixé des objectifs économiques (voie économique), des objectifs de genre (voie relations genre), des objectifs fonciers (voie foncière) et des objectifs sociaux (voie sociale).

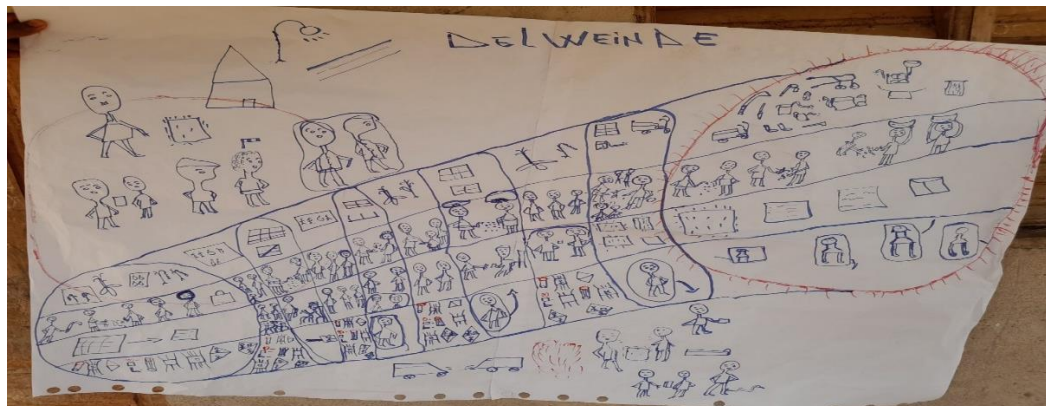
Au titre de l'annexe I, nous présentons ci-dessous quelques exemples pour illustrer les visions de ces différentes associations ou groupements qui ont travaillé sous la supervision des partenaires CAHD et

ARK. Ces visions sont dynamiques et seront mis à jour après l'atelier pour approfondir les objectifs fonciers et peaufiner les objectifs économiques, genre et sociaux suite à l'appui technique du projet

3.1 EXEMPLE I : VILLAGE DE KOULINLÉ (OUEST)

L'association DELWINDE du village de Koulinlé dans la région du Tonkpi est composée de 12 hommes et de 22 femmes. Elle a 3 ans d'existence et a pour activités principales la production et la commercialisation du riz et du manioc.

La route vers la vision à voies multiples collective ci-dessous traduit la vision collective de cette association.



La voie économique

L'objectif économique fixé pour les 12 mois portait sur l'achat d'un tricycle et d'un pulvérisateur manuel. Ce groupement a exprimé le besoin d'avoir un tricycle pour le transport des produits vivriers des plantations afin d'approvisionner les marchés locaux. Ces objectifs économiques ont été planifiés sur 3 mois, 06 mois et 09 mois

La voie relation genre

L'objectif était de renforcer la collaboration entre les hommes et les femmes autour des travaux champêtres. En effet, il s'agissait de faire des réunions régulières pour encourager tous les membres à participer aux réunions et aux prises de décisions. Les membres de ce groupement ont exprimé le besoin d'unir leurs forces afin d'être plus productif. En d'autres termes, les membres veulent se soutenir mutuellement dans des tâches qui sont à la fois difficiles pour les femmes et pour les hommes.

La voie foncière

L'objectif de 12 mois est d'organiser une rencontre avec les propriétaires des parcelles pour discuter des accords afin d'obtenir une parcelle d'un hectare et un hectare de bas-fond en location sur une période de cinq ans.

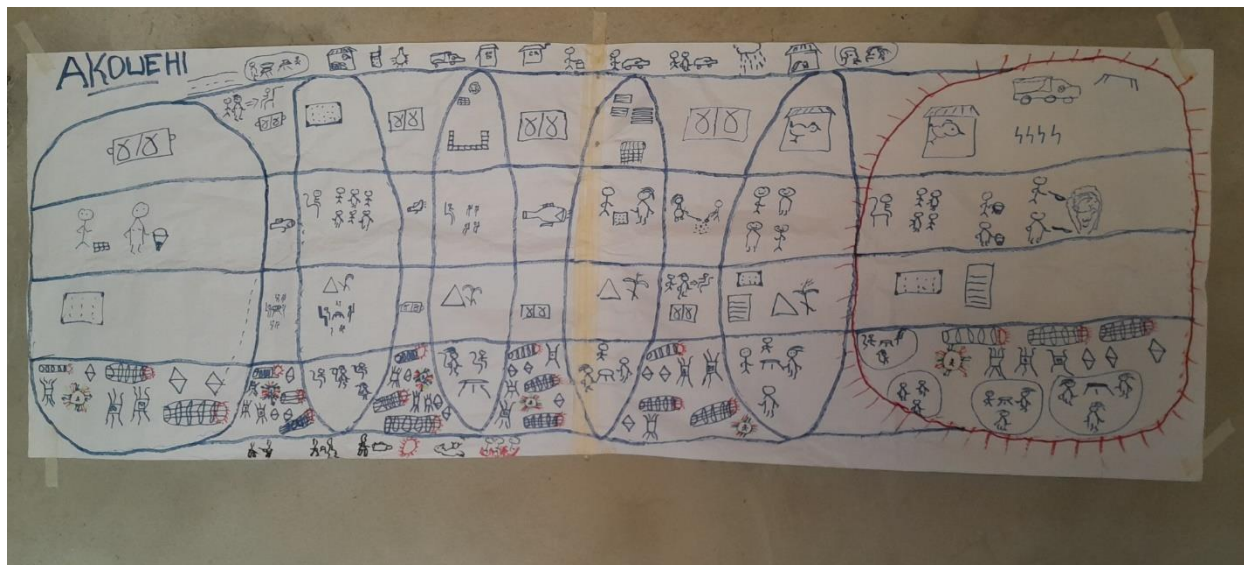
La voie sociale

L'objectif de 12 mois est de procéder à la révision des outils avec le groupement Delwende d'une part et de former le Groupement Benkadi d'autres part.

3.2 EXEMPLE 2 : VILLAGE DE GANHIA (OUEST)

L'association AKOUEHI du village GANHIA dans la région du Cavally est composée de 8 hommes et de 26 femmes. Elle a 1 année d'existence et a pour activités principales AVEC (Association Villageoises d'Épargne et de Crédit).

La route vers la vision à voies multiples collective ci-dessous traduit la vision collective de cette association.



Voie économique : les objectifs économiques portent sur le construction d'une ferme de poulets

Voie relation genre : Les objectifs genre sont centrés sur la bonne entente afin de favoriser plus de confiance entre les membres du groupe

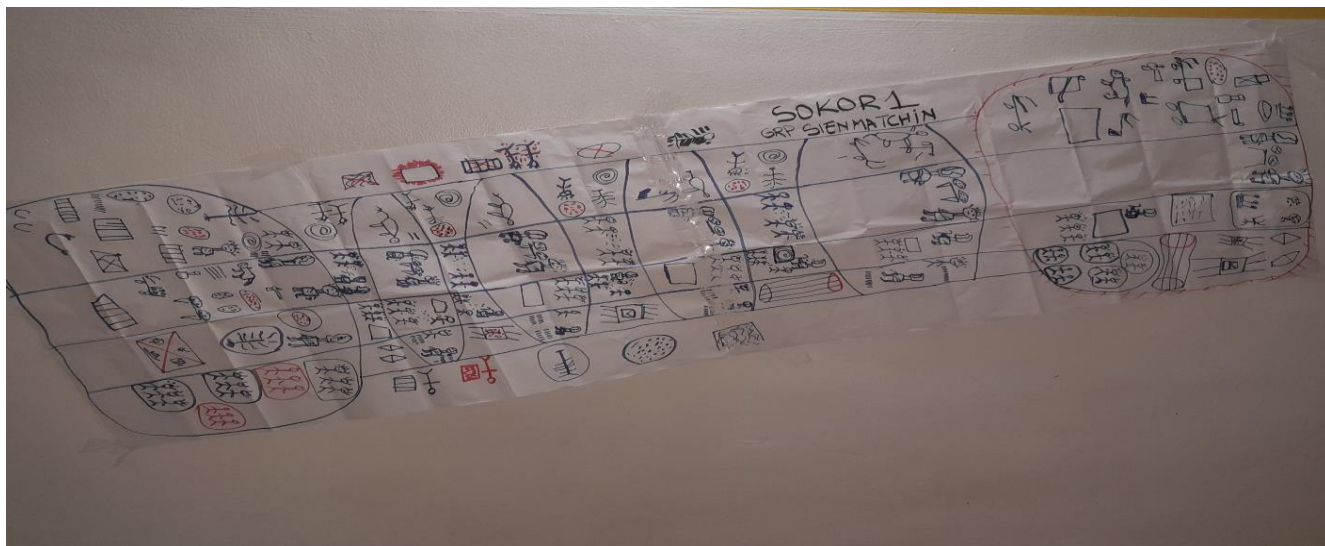
Voie foncière : L'objectif foncier portent sur l'achat d'un terrain et l'établissement d'un l'ACD

Voie sociale : Former les autres groupements sur les 10 outils GALS. Il s'agit de Akouehi ; Djahalôbly ; Tohadja.

3.3 EXEMPLE 3 : VILLAGE DE SOKORO I (NORD)

L'association SIEMMANTCHA du village de SOKORO I dans la région du Tchologo est composée de 30 femmes. Elle a plus de 20 ans d'existence et a pour activités principales la production et la commercialisation d'arachides et de maïs.

La route vers la vision à voies multiples collective ci-dessous traduit la vision collective de cette association.



Voie économique :

En ce qui concerne la première voie de l'outil, les objectifs annuels du groupement sont : 2boeufs et une charure, et des semoirs.

Voie relation genre :

Ce groupement souhaiterait recevoir une aide de la part des hommes pour ce qui est de la commercialisation de leurs récoltes. Pour cela elles envisagent d'avoir plusieurs discussions avec les hommes.

Voie foncière :

L'objectif annuel de ce groupement est d'acquérir une autre parcelle pour pouvoir y faire du maraicher et ensuite de faire établir un document sur cette terre.

Voie sociale :

Les objectifs du groupement sienmantcha sont ici de pouvoir regrouper l'ensemble des quatre autres groupements du village (yefounngui, woplingnon, pargassory, doufelguessi) pour organiser des sessions de formations sur les outils GALS.

3.4 EXEMPLE 4 : VILLAGE DE FIZANKORO (NORD)

L'association BENKADI du village de FIZANKORO dans la région du Béré est composée de 20 hommes et plus de 200 femmes. Elle a plus de 07 ans d'existence et a pour activités principales la production et la commercialisation de Maïs, Riz, Arachides.

La route vers la vision à voies multiples collective ci-dessous traduit la vision collective de cette association.



Voie économique :

Les objectifs à atteindre par le groupement des femmes sénoufo Wobê-Wognon de Fizankoro est d'acheter un tricycle ; deux bœufs plus charrettes de culture; des sacs d'engrais ; des produits phytosanitaires; des barbelés pour protéger le jardin des animaux ; des Daba; des bottes ; construire un forage; des machettes ; deux bâches de séchages.

Voie relation genre :

Les objectifs à atteindre par le groupement des femmes Wobê-Wognon de Fizankoro au niveau de la voie genre est de pouvoir comme les hommes labourer leurs champs elle-même avec les bœufs, nettoyer elle-même les grandes herbes avec les machettes ; conduire elle-même des tricycles.

Voie foncière :

Les objectifs à atteindre par le groupement des femmes Wobê-Wognon de Fizankoro au niveau de la voie foncière est d'agrandir leurs espaces de cultures et établir des contrats (papiers) avec les propriétaires terriens pour la sécurisation de leurs espaces.

Voie sociale :

Les objectifs à atteindre est que toutes les huit (8) coopératives du village puissent se regrouper pour faire une seule coopérative.

4.0 ANNEXE 2 : RESUME DE L'APPUI DU PROJET AFPP POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ROUTES VERS LA VISION COLLECTIVES

Region	Village	Groupement	Assistance matériel
Bere	Babadougou	Barakadeh	Tricycle, broyeuse manioc, presseuse attieke, 1000 mètre barbelé
Bere	Dienedian	Soutra	Tricycle, 1000 mètre barbelé
Bere	Fizankoro	Benkadi	Tricycle, 1000 mètre barbelé
Bere	Fizankoro	Wobe-Wognon	Tricycle, 1000 mètre barbelé
Bere	Marahoue	Benkadi	Tricycle, 1000 mètre barbelé
Bere	Ninakiri	Benkadi	Tricycle, broyeuse manioc, presseuse attieke, 1000 mètre barbelé
Cavally	Zouan	Boya	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Cavally	Yoya	Adeglae	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Cavally	Bledy-Dieya	Baasneere	Tricycle, broyeuse manioc, presseuse attieke, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Cavally	Domobly	Abessombo	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Cavally	Ganhia	Akouehi	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Guemon	Blody	Guelasse	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Guemon	Guinglo-Sropan	Assai-Guela	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Guemon	Seoun-Guinglo	AVEC II	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Guemon	Diourouzon	Sababougnouman	Partage utilisation de tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Guemon	Diourouzon	Assouanwe	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Guemon	Toa-Zeo	Guelassa	Tricycle, broyeuse manioc, presseuse attieke, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes

Poro	Kokaha	Yasseina	Tricycle, 1000 mètres Barbelé, moulin
Poro	Litiangolo	Gnompinin	Tricycle, 1000 mètres Barbelé
Poro	Guiembe	Navomon	Tricycle, 1000 mètres Barbelé
Poro	Kapounon	Wobe	Tricycle, 1000 mètres Barbelé, moulin
Poro	Zienkolo	Benibina	Tricycle, 1000 mètres Barbelé, moulin
Tchologo	Sokoro I	Sienmantcha	Tricycle, 1000 mètres Barbelé
Tchologo	Nabonkaha	Gninibagadinmin	Tricycle, 1000 mètres Barbelé, moulin
Tchologo	Lassologo	Yirifrôgô	Tricycle, 1000 mètres Barbelé
Tchologo	Tiguissikaha I	Wobi Wognon	Tricycle, 1000 mètres Barbelé
Tchologo	Tiekpe	Woplin	Tricycle, 1000 mètres Barbelé, moulin
Tonkpi	Gouakpale	AVEC Femmes	Tricycle
Tonkpi	Gouakpale	AVEC Hommes	Partage utilisation de tricycle
Tonkpi	Koulinle	Delweinde	Partage utilisation de tricycle
Tonkpi	Koulinle	Wodo	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes
Tonkpi	Guinguine	Kouado	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes, broyeur, presseur
Tonkpi	Dineguine	Losseu	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes, broyeur, presseur
Tonkpi	Glegouine	Zenstaaba	Partage utilisation de tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes, moulin
Tonkpi	Glegouine	Likole	Tricycle, 15 dabas, 15 bottes, 5 arrosoir, 5 machettes, broyeur, presseur

U.S. Agency for International Development
1300 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20523
Tel: (202) 712-0000
Fax: (202) 216-3524
www.usaid.gov